

Édition de Lesaulnier (Jean), « Glossaire », Antoine Arnauld, théologien de Port-Royal (1612-1694), de Larrière (Noël), p. 499-499

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-11362-1.p.0499

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

Admirer : « Regarder avec étonnement » (Furetière), s'étonner.

Arbitre: juge.

Chantre : « Celui qui chante dans un chœur d'église » (Furetière).

Charme: Sortilège.

Croix : « Signifie figurément peine, affliection, douleur » (Furetiète).

Erreur : mot parfois employé au sens d'hérésie, en particulier hérésie protestante.

Faix : Charge, poids (au sens propre ou figuré).

Infirmité: Faiblesse.

Lustre : « Terme de cinq ans » ; mot employé « plus communément en poésie » (Furetière).

Manne : Pain céleste que Yahvé fit tomber du ciel pendant l'Exode.

Nocher: « Patron de navire », et par

extension « matelot » (en usage uniquement en poésie, selon Furetière).

Pompes: « Dépenses magnifiques », selon Furetière: « Le christianisme nous demande de renoncer à Satan et à ses pompes ».

Sorbonique ou sorbonnique : première thèse de licence.

Soupirer : Gémir.

Souris : Sourire, « rire modeste, petite apparence de joie » (Furetière).

Tabernacle: «En langage de l'Ecriture, signifie aussi: demeure, logement, tente, pavillon; les apôtres dirent à Jésus-Christ, lors de sa Transfiguration, qu'il fallait faire là trois tabernacles pour y demeurer » (Furetière).

Tentative : se dit de la thèse présentée par un étudiant pour devenir bachelier.

Travail : « Se dit aussi d'une douleur qu'on souffre » (Furetière).

Vieille Loi: « Ancien Testament.